

Répondez à notre enquête : diabète et travail, à vous la parole

Etre atteint de diabète lorsqu'on exerce une activité professionnelle quelle qu'elle soit peut parfois engendrer des situations difficiles : discrimination, accès interdit à certains métiers, regards interrogateurs, frein à l'avancement de votre carrière à cause du diabète, mais peut aussi être propice à l'écoute et à l'accompagnement : collègues compréhensifs et bienveillants, aménagement de votre poste de travail pour l'adapter à votre situation....

Répondre à ce questionnaire ne vous prendra que 5 minutes au maximum et vous contribuerez à nous aider à mener nos actions !

[Je répons au questionnaire](#)

Vous avez jusqu'au 4 novembre pour y répondre.

Merci pour votre participation.

Crédit photo : © Adobe Stock